

## COMPTES RENDUS

Lavoisier | « Géographie, économie, société »

2019/1 Vol. 21 | pages 135 à 142

ISSN 1295-926x ISBN 9782743025021

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.inforevue-geographie-economie-societe-2019-1-page-135.htm

3 3 1

Distribution électronique Cairn.info pour Lavoisier. © Lavoisier. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

publiques ou la science elle-même (l'INRA n'était pas a priori destinée à s'ouvrir à ces modèles). Cette lecture, très optimiste sur les effets possibles d'une relocalisation de la production, fournit de précieux arguments, à ceux qui, chercheurs comme militants, plaident en faveur d'une rapide transition écologique. Elle constitue une illustration autant qu'un élargissement des thèses de l'économie solidaire - si on les comprend comme J.-L. Laville comme un ensemble de pratiques permettant de questionner/démocratiser l'économie à partir d'engagements citoyens. Cependant, comme le souligne l'auteure, les poids lourds de l'économie de marché, notamment la grande distribution, ont bien saisi l'intérêt à développer ce créneau des circuits courts et la floraison de multiples initiatives comme « La Nouvelle Agriculture » peut laisser sceptique l'observateur. En outre, on peut se demander jusqu'à quel point la discussion locale des problématiques liées à l'alimentation est nécessairement porteuse de transformations socialement inclusives : si des supermarchés coopératifs existent, par exemple, ils peinent bien souvent à toucher des populations plus précaires et à porter un modèle de transformation sociale comme l'a bien souligné El Karmouni dans le cas de La Louve<sup>1</sup>. En ce sens, l'effet presque « mécanique » des transformations impulsées par les circuits courts sur la démocratisation des pratiques (comme mise en discussion et diversification des publics) renvoie peut-être à un excès d'optimisme de l'auteure. Enfin, on notera que cet ouvrage est une contribution importante aux travaux sur l'innovation sociale. En mettant l'accent sur les institutions, sur les bifurcations des trajectoires, l'auteure réfléchit aux formes non-linéaires de diffusion de ces innovations. Elle souligne aussi que l'approche de l'innovation sociale par les finalités (combler des besoins non satisfaits) ne suffit pas à caractériser une transformation institutionnelle.

Pour conclure, cet ouvrage est un jalon important dans la compréhension des circuits courts et dans leur appréhension théorique par la sociologie économique. Si toutes les analyses n'emportent pas nécessairement la conviction, force est de reconnaître que l'auteure, par ses recherches engagées, a su allier l'optimisme de la volonté à l'intelligence de la raison.

Paul Cary Univ. Lille, EA 3589 – CeRIES F-59000 Lille, France

© 2019 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.

Gérard Chouquer & Marie-Claude Maurel (dir.), 2019, Les mutations récentes du foncier et des agricultures en Europe, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté et Presses universitaires Sun Yat-sen de Guangzhou, 294 p.

Dans le contexte de la mondialisation, l'agriculture serait devenue « une activité économique comme une autre » (p. 9) au même titre que l'industrie ou les services. Cependant, l'actualité témoigne des difficultés auxquelles font face les agriculteurs dans les domaines économiques, sociaux ou environnementaux. Pour éclairer ce décalage, l'ouvrage codirigé par Gérard Chouquer et Marie-Claude Maurel propose un panorama

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> El Karmouni H., 2017, *Le travail du consommateur pour la mise en place d'une alternative : cas du supermarché coopératif La Louve.* Thèse de doctorat Gestion et management, Université Paris-Est.

des changements sociaux récents – depuis 1945 environ – survenus dans ce secteur d'activité en Europe. Pour répondre de manière originale à ces enjeux, les transformations de l'agriculture sont abordées au prisme du foncier. Ce terme, entendu au sens large, désigne ce qui « est relatif à un fond de terre et à son exploitation » (p. 10). Gérard Chouquer et Marie-Claude Maurel, auteurs de l'introduction, précisent que le foncier « s'applique au statut juridique de la terre, à la relation qui s'établit entre la propriété et l'exploitation (...) qui se trouve au cœur des rapports sociaux » (p. 10). Cette focale a été choisie par les auteurs puisque, selon eux, la gestion du foncier s'inscrit dans des traditions juridiques et historiques de longue durée. Ces dernières sont d'ailleurs restituées au fil de différentes contributions.

Cet ouvrage repose sur une approche pluridisciplinaire où sociologues, politistes, juristes, géographes, historiens et économistes apportent, en fonction de leurs compétences disciplinaires, un regard original et complémentaire sur ces questions. Il se divise en deux parties de tailles inégales. Dans la première, six chapitres sont consacrés aux transformations des agricultures françaises (chap. 1, 2 et 3) et européennes (chap. 4, 5 et 6). La seconde partie, plus théorique, présente différents questionnements autour des modèles d'agriculture (chap. 7, 8 et 9) et de la gestion du foncier (chap. 10).

Dans une première partie, les auteurs proposent une présentation générale des changements survenus au sein des politiques agricoles en France et en Europe. Ainsi, dans le premier chapitre, Sophie Devienne revient sur les évolutions de l'agriculture en France depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale. À la fin de celle-ci, la mécanisation du travail a joué un rôle important dans la modernisation de l'agriculture et les systèmes de production se sont progressivement spécialisés. Cela a eu pour principale conséquence une augmentation de la productivité physique du travail toujours en vigueur aujourd'hui. Le recours à de nouvelles technologies poursuit cet effort mais, si l'agriculture traverse une « révolution industrielle contemporaine » (p. 41), cela n'est pas sans effet aux échelles sociales (dégradation des conditions de travail des agriculteurs par exemple) et environnementales (pollution des sols).

Ces transformations s'inscrivent en parallèle des recompositions de l'espace politique agricole (chap. 2). Clémence Guimont et Bruno Villalba montrent ainsi qu'entre les années 1945 et 1960, l'objectif politique principal était de transformer l'agriculture familiale en un secteur économique à part entière pour pouvoir subvenir aux besoins alimentaires du pays. Entre 1960 et 1980, la modernisation de l'agriculture est soutenue par les différents syndicats agricoles (Centre National des Jeunes Agriculteurs et Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles notamment) qui entendent contribuer aux politiques agricoles. Un système de cogestion avec l'État et les organisations professionnelles a été mis en place dans ce but. À partir des années 1990, les alternances politiques droite/gauche ont affaibli ce système. Schématiquement, la droite voulait maintenir ses liens avec la FNSEA alors que la gauche souhaitait une pluralité syndicale. De plus, les nouveaux traités européens des années 1990, les crises sanitaires et les nouveaux modes de production inspirés de l'agro-écologie ont concouru à remettre en cause cette politique de cogestion. Pour compléter ce portrait, Hubert Bosse-Platière (chap. 3) propose une présentation de l'évolution des différentes politiques foncières françaises depuis 1804, date du Code Napoléon. Il montre qu'entre 1804 et 1980, le droit de la terre est un droit de la propriété, passant progressivement d'un droit centré sur l'individu à un droit centré sur la famille. À partir des années 1980, ce droit devient centré sur le patrimoine, via notamment l'émergence de pratiques de portage. Cela a eu un impact sur les usages des sols et a fait, par exemple, l'objet de différents questionnements politiques autour de la protection de l'environnement ou du développement du tourisme. Ces interrogations ont donné lieu au développement d'espaces protégés mais également à des mesures pour « maîtriser l'activité déployée [sur le foncier] » à des fins écologiques (p. 93). Il s'agit aussi de développer des pratiques respectueuses de l'environnement et de les encourager juridiquement.

Suite à cette présentation centrée sur la France, les auteurs proposent d'étudier ces mêmes changements au niveau européen. Aurélie Trouvé et Gilles Bazin (chap. 4) retracent l'histoire de la Politique Agricole Commune (PAC) dans le contexte politique et économique européen de la deuxième moitié du XXe siècle. Ils rappellent qu'elle a été bénéfique aux agriculteurs jusque dans les années 1980, mais la concurrence internationale sur le marché des biens alimentaires a conduit à des réformes, en particulier, celle de 1992. Celle-ci a permis la dérégulation des marchés et a été contrebalancée par la mise en place d'un système d'aide directe (les agriculteurs peuvent choisir les productions en fonction des aides qu'ils toucheront). En 2003, ce système est interrompu et les producteurs sont amenés à choisir leurs productions en fonction des prix pratiqués sur le marché. Enfin, depuis les réformes de 1992, la PAC induit des obligations de respect de l'environnement. Cela se traduit concrètement par la mise en place du « second pilier », dédié au développement rural, à l'installation des jeunes agriculteurs ou encore au développement de l'agriculture biologique. Si, en apparence, la politique agricole commune s'est développée de manière uniforme, les chapitres consacrés à l'Europe centrale et aux agricultures méditerranéennes viennent nuancer ce constat. Dans les pays d'Europe centrale (chap.5), Marie-Claude Maurel montre que la décollectivisation a rétabli la propriété privée en restituant les terres confisquées ou en privatisant le capital d'exploitation. Cela n'a, paradoxalement, pas permis de « réappropriation individuelle de la terre, ainsi que de moyens de production » (p. 134). Deux cas de figures sont alors distingués. Des terres ont été accordées à de petits propriétaires qui étaient employés non-qualifiés sous les régimes collectivistes. Celles-ci, peu viables, sont aujourd'hui minoritaires. D'un autre côté, de nouvelles formes de coopératives ou d'exploitations agricoles de formes sociétaires ont vu le jour, gérées par d'anciens gérants de coopératives. Ce dualisme s'est renforcé par l'arrivée de la PAC qui tend à privilégier les secondes, notamment parce que les surfaces des premières sont trop petites pour faire l'objet d'aides. Dans le cas des pays méditerranéens (Espagne, Italie, sud de la France et Portugal) (chap. 6), Pascal Chevalier et Guillaume Lacquement montrent que ces agricultures sont marquées par les décisions politiques ayant eu cours durant le XXe siècle (conservatisme en Italie avant 1945 et en Espagne, libéralisme en Italie après 1945, expériences collectivistes au Portugal). Il n'y a pas eu de révolution agricole proprement dite et l'adhésion à l'Union Européenne et la mise en place de la PAC ont fait rentrer ces pays en concurrence avec leurs voisins du nord, en particulier autour de la règle de la préférence communautaire. On observe une augmentation rapide du taux de mécanisation et d'intrants dans ces pays mais, paradoxalement, on constate un recul de l'agriculture dans ces espaces. Ces derniers sont, en effet, de plus en plus consacrés au tourisme, au déboisement (Pays Basque), au reboisement (montagne) ou à la construction de résidences secondaires.

La deuxième partie de l'ouvrage expose les différents modèles théoriques agricoles et fonciers contemporains. François Purseigle, Guilhem Anzalone, Geneviève Nguyen et Bertrand Hervieu (chap. 7) présentent un premier modèle intitulé « l'agriculture de firme ». Ce dernier se caractérise par une importance de plus en plus grande des entreprises agricoles, remplacant progressivement les exploitations agricoles individuelles. Face à l'agriculture familiale prédominante durant la deuxième moitié du XXe siècle, « la figure de la grande entreprise de type industrielle ou financière a toujours constitué un horizon à atteindre pour une partie de la profession agricole » (p. 169). Cela s'est traduit par une volonté de dissocier la terre, le capital et la famille en créant des statuts spécifiques d'entreprises (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun par exemple), sans toutefois que cela ne soit un réel succès. La Loi d'Orientation Agricole de 2006 a mis en place deux mesures majeures: le bail cessible hors-cadre-familial - qui permet de transmettre un bail rural en dehors du cadre familial - et le fonds agricole, grâce auquel «[l'] exploitation [peut être] reconnue comme unité juridique et unité économique » (p. 267). Ces deux mesures ont permis de transformer des exploitations agricoles familiales en entreprises agricoles et ces formes d'agriculture ont donné à voir une nouvelle division sociale du travail par l'externalisation de ce dernier, ou même, par exemple, par le recours à des sociétés de prestations de services.

Pour autant, en France, l'agriculture familiale ne serait-elle qu'un souvenir du XX° siècle? Hubert Cochet (chap. 8) ne le pense pas et rappelle qu'un débat opposant « agriculture familiale » et « agriculture capitaliste », remontant au début du XX° siècle revient à l'ordre du jour. La seconde supplanterait-elle la première? Pour l'auteur, si les exploitations agricoles familiales ne disparaissent pas, on observe de nouvelles formes d'agriculture dont l'agriculture de firme fait partie et qui tendent à coexister. Mais qui sont les travailleurs de ces exploitations agricoles? Gérard Chouquer rappelle (chap. 9) que si la main-d'œuvre familiale tend à diminuer en Europe, elle est remplacée par de la main-d'œuvre saisonnière, souvent d'origine étrangère, pour des tâches spécifiques (culture de fraise en Andalousie, récolte de tomate en Italie du sud...). Ce type d'embauche est rendu possible par le biais « d'entreprises intermédiaires qui mettent en contact l'employeur et l'employé » (p. 225), ce qui se traduit par de nouvelles normes juridiques visant à encadrer ce type d'emplois (contrats Office des Migrations Internationale en France par exemple). Malgré ces dispositifs, les droits des saisonniers sont peu respectés (conditions de travail difficiles, atteintes aux droits de l'homme...).

Le dernier chapitre de l'ouvrage, détaché des précédents, propose une réflexion théorique sur « la notion de propriété » (p. 229). Gérard Chouquer montre qu'il y aurait trois grandes traditions foncières en Europe: la première, anglo-saxonne, basée sur la jurisprudence. La deuxième, romano-germanique, est codifiée et formalisée. Enfin, dans les pays d'Europe de l'est, les systèmes fonciers sont héritiers de diverses traditions (grands domaines, collectivisme...). Malgré ces trois modèles, il y aurait une « crise de la propriété » qui s'expliquerait par une remise en cause de la « science du droit » (p. 239). La définition de la propriété, telle qu'elle est fixée dans les normes, ne serait plus adaptée au contexte économique et politique contemporain (libéralisme, décentralisation, mondialisation...), ce qui tend à faire éclater les différents systèmes fonciers classiques et à dépasser les différents cadres juridiques.

Cet ouvrage, pluridisciplinaire, est relativement facile d'accès pour les lecteurs non-

ent telecharge depuis www.cairn.info - - - 193.55.65.156 - 10/10/2019 14:28 - © Lavoi

spécialistes. Les chapitres sont fluides malgré les aspects techniques développés dans chacun d'entre eux et le lexique contribue à rendre ce livre abordable. Différentes limites – ou absences – du livre sont soulignées par les auteurs qui expliquent ne pas avoir pu évoquer les « politiques paysagères », les « enjeux environnementaux » ou encore les « souffrances paysannes » (p. 16). En complément de ces aspects, deux principales limites peuvent être soulignées : en dehors du chapitre 9, nous ne trouvons aucune réflexion développée sur la main-d'œuvre salariée agricole au sens large. Il aurait été, intéressant de présenter les évolutions du travail salarié au sein des différents pays européens afin de combler un point trop peu développé dans les travaux en sociologie de l'agriculture.

Germain Bonnel, Doctorant en Sociologie, ATER en Sociologie Univ. Lille, EA 3589 - CeRIES Centre de recherche « Individus Épreuves Sociétés », F-59000 Lille, France

© 2019 Lavoisier, Paris. Tous droits réservés.